

n'ont pas été nombreuses et les cotes précédemment citées se continuant sans changement.

Mais.—La demande de maïs pour le commerce local est peu importante et les cotes restent ce qu'elles étaient la semaine dernière.

Foin.—Notre marché est moins bien approvisionné depuis le commencement de la récolte. Le foin nouveau commence à apparaître en quantité limitée. Les cours continuent ferme aux cotes de la semaine dernière.

Articles en bois.—Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours des articles en bois. Les scaux sont en bonne demande.

Café.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans cette fête. Les cours n'offrent aucun changement, seulement qu'ils sont plus fermement tenus.

Drogues et produits chimiques.—Il ne s'est conclu que fort peu de transactions pendant la huitaine que nous terminons. Les produits chimiques sont moins fermes et il est assez probable que les détenteurs feraient des concessions pour effectuer le placement de lots considérables. On cote le Carbonate de Soude de \$5.50 à \$5.75 par baril, le Sel de Soude \$1.75 à \$2.00 par 100 lbs. Le soufre en caupon et le soufre en poudre n'offrent aucun changement, non plus que les extraits de bois de teinture.

Le sulfate de fer, le vitriol, le sel d'Epsom et le salpêtre se maintiennent aux cours déjà signalés. La demande pour ces articles est sans grande importance.

Épices.—Notre marché aux épices est en même temps se maintient toujours très ferme.

Fruits.—Il s'est fait passablement d'affaires depuis quelques jours en raisin de Valence, ordre ayant été reçu de clore toute, que toute, de fortes consignations qui avaient été tenues à de bien plus hauts prix. On cite la vente de 5000 boîtes à prix non divulgué, revendu en lots de 100 à 500 boîtes à 3½c par lb. Les détenteurs de l'importation du printemps ont retiré pour le présent leurs lots du marché ou demandent de plus hauts prix. Le raisin sur couche est peu demandé et les cours sont quelque peu moins fermes. On cote \$1.50 à \$1.55 par boîte selon la condition. Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction importante en noix, ni en pruneaux.

En fruits indigènes nous avons une bien pauvre récolte. Les framboises sont petites et n'ont aucune saveur. Elles sont tenues généralement à 90c le seau : les bleuets commencent à nous arriver. Il est difficile de donner les cotes exactes pour nos fruits indigènes qui varient extraordinairement d'un jour à l'autre selon les récoltes. Les cerises de France sont passablement abondantes. Elles commandaient de 20c à 25c par gallon au marché de mardi.

Huiles.—La demande pour les huiles est très calme et les huiles de loup-marin ont reculé de cinq cents par gallon depuis quelques jours. On cote aujourd'hui huile de loup-marin raffinée à la vapeur 55c à 57½c : les autres qualités sont nominales. L'huile de morue se continue toujours rare : la demande est très légère : on la cote 62½c à 65c. Nous n'avons rien à renseigner dans les huiles d'olive lampantes ou de bouche qui sont lentes à la vente et qui restent sans changement dans les prix.

Huile de Pétrole.—Les affaires en cette huile

se bornent à fournir à la consommation locale. Les ventes au char sont rares. On cote 30c à 32½c par gallon selon l'importance des lots.

Melasse.—Cette douceur est encore négligée. Nous n'avons pas connaissance d'affaires qui méritent une mention spéciale. Les cours de notre prix courant n'offrent aucun changement cette semaine.

Riz.—Ce grain est en meilleure demande et a haussé de pleinement 25c à 30c par 100 lbs. sur les cours d'il y a quinze jours. Nous cotons aujourd'hui bon grain \$1.15 à \$1.20, ordinaire \$1.00 à \$1.10 et qualité inférieure \$3.85 à \$3.90.

Sel.—La modicité du stock en disponible donne beaucoup de fermeté au sel de Liver pool, mais pour les quantités actuellement sous voile on offre de vendre à de fortes concessions sur les cours actuels. On cote en disponible \$1.00 à \$1.05 pour gros : livrable première quinzaine d'août 85c avec forte tendance à la baisse. En sel Cagliari il ne s'est conclu aucune transaction. Les vaisseaux qui apportent ce sel sont considérablement en retard, et le marché de Chicago ne fournissant pas davantage pour expédier sur ce point, les transactions entamées traînent toujours. On cote ce sel 18c à 20c par minot.

Sucre.—Le marché au sucre est quelque peu plus ferme. Nous n'avons pas de transactions importantes à signaler. Le commerce local n'achète qu'autant sur de ses besoins réguliers. La raffinerie n'opère pas et la spéculation a déserté le marché.

Le stock de sucre d'érable est plus fort que nous l'avons vu de longtemps. Les dernières ventes parvenues à notre connaissance ont été effectuées entre \$8.50 et \$8.75 pour qualité de choix de Québec, \$8.00 à \$8.25 pour seconde qualité, et \$7.00 à \$7.60 pour troisième qualité.

Spiritueux.—La demande pour les spiritueux domestiques s'accroît d'avantage de jour en jour et les commandes ont été beaucoup plus nombreuses depuis huit jours que pendant la première quinzaine de ce mois. Les spiritueux importés sont aussi mieux demandés et on cite plusieurs ventes de genièvre en caisses effectuées de \$3.50 à \$3.60 pour caisses vertes et \$6.50 à \$6.65 pour caisses rouges. En eaux de vie, il n'y a que les marques supérieures qui s'écoulent régulièrement. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours de ces dernières.

Thé.—Affaires très calmes.

Vins.—La demande pour les vins n'est pas aussi active qu'on aurait lieu d'espérer à cette saison. En *Burgundy ports*, les affaires sont calmes. Les détenteurs de vins ne les forcent pas sur le marché et avec la perspective que nous avons il n'y pas de doute que les vins commanderont de hauts prix comparativement avant longtemps.

Voici ce que nous lisons dans nos échanges de France sur la récolte des vins :

Saumur, (Maine et Loire,) 30 juin.

Malgré la bonne apparence des vignobles en général, le cours des vins se maintient fermement, et a même une nouvelle tendance à la hausse. Les demandes ne cessent pas, au contraire, elles se généralisent et les celliers commencent à se vider. Les vins blancs vieux, qui étaient si abondants le mois dernier, sont maintenant presque rares, et les vins nouveaux

qui, après la récolte, étaient délaissés à cause de leur verdeur, sont maintenant recherchés à cause de leur blancheur. Les vins rouges rares et chers donnent lieu à peu de transactions, si ce ne sont les vins fins de bouteille, récolte de 1869 et 1870.

Bordeaux, 30 juin.

Nos vignobles continuent à être activement parcourus par les courtiers porteurs d'ordres de l'extérieur et bon nombre d'acheteurs de notre place, mais les affaires conclues sont fort rares malgré cette affluence de demandes ; cela tient à ce que les détenteurs élèvent chaque jour leurs prétentions ; d'un autre côté, les acheteurs semblent s'entendre pour ne pas franchir certaines limites, s'appuyant sur les espérances que fait naître la température actuelle, très favorable à la vigne depuis quelques jours.

Carcassonne, 30 juin.

La fin de la semaine dernière avait été assez favorable à la vigne. Celle qui s'achève l'a été un peu moins. Dimanche matin une rosée abondante coïncidant avec le retour du vent marin a déterminé, dans nos vignes, de nombreux cas de coulure qui se sont encore aggravés à la suite de l'orage qui a éclaté dans la nuit de lundi sur notre ville et sur ses environs. Depuis, le temps s'est remis au beau ; il vente du sud-ouest, mais il fait froid le soir et le matin et nos vignes déjà si en retard, restent stationnaires et se trouvent plus exposées qu'auparavant aux ravages des chenilles et du griboury. Dans certaines vignes des cantons de Capendu et de Conques que nous avons visitées mercredi dernier, nous avons remarqué bon nombre de grappes atteintes par la cochlée, qui enveloppe fleurs et raisins dans une espèce de filet soyeux comme une toile d'araignée, les colle les uns contre les autres et s'en nourrit, après s'être installée dans cette filiation commode jusqu'au jour où elle se transforme, pour continuer ses ravages ainsi métamorphosée.

Cette, 30 juin.

A Cette, le commerce qui a une grande réputation de prudence ne se livre pas aux achats sur sonche. Il attend avec sagesse, et ne fait des achats que pour les besoins immédiats de ses expéditions. Cependant en ce moment les petits vins droits de goût y sont courus, et on les paie même fort cher ; mais ces sortes ne sont pas faciles à trouver dans la saison où nous sommes. Il y a certainement des vins dans les basses qualités, mais beaucoup ne sont pas présentables, c'est ce qui fait la faveur des autres.

Conseil supérieur du Commerce.

Le Conseil a émis un vote contraire au maintien de l'impôt sur les matières premières en France.

Il s'est prononcé contre le rétablissement de la surtaxe sur les droits de pavillon, décrétée par le précédent gouvernement.

Les délégués du commerce, de l'industrie, et de l'agriculture étudient les différents impôts qui ont été proposés en vue de faire face au déficit qui résultera de la suppression des droits et surtaxes.

On assure que, pour remplacer les 93 millions que l'on avait l'espoir d'obtenir avec l'impôt sur les matières premières, le ministre des finances examine en ce moment si l'on ne devrait pas imposer les transports à petite vitesse sur les chemins de fer, établir un impôt sur les canaux, recourir à l'exercice en ce qui concerne les stérines, imposer de 10 c. par kilogramme les soudes, frapper d'un droit les métaux, ainsi que les objets non compris dans les tarifs conventionnels, enfin remanier les droits d'enregistrement.